



ACTE D'ELECTION DE DOMICILE

Je soussigné Flament Johnny Jean Marcel né à Mbandaka le 30 novembre 1948, co-gérant de la société JEKA sarl, déclare élire domicile au cabinet de Me Michel BENONI, sis au n°11, Avenue Kapipa, commune de Makiso à Kisangani dans l'affaire inscrite in RC 14.495/TGI/KIS en tierce opposition contre le jugement RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le TGI/KIS.

Cet acte d'élection de domicile vaut pour la procédure d'appel éventuelle.

Fait à Beauraing, le 2 aout 2019,

Johnny Flament,
Co-gérant de JEKA sarl

Cathy Heuskin
Co-gérante de JEKA sarl



Vu pour légalisation des signatures
De Mr. Flament Johnny et Mme. Heuskin Catherine
Apposées ci-dessus.

Beauraing, le 12/08/2019.....

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,

Délégation art. L 1123-25 C.D.L.D

Pour le Bourgmestre

Délégation art. L 1123-25 C.D.L.D.